

STAGE D'ÉTÉ

du 25 au 30 août 2024



OLHAIN



années 2010, 2011, 2012

PROGRAMME

50% de Handball
50% de Multisport

ENCADREMENT

2 Éducateurs Sportifs
2 Conseillers Technique Fédéraux

30 PLACES

490€

COMITÉ NORD
FFHANDBALL



Nord
Le Département est là

SOMMAIRE

I. Descriptif du stage.....	3
II. Projet pédagogique.....	5
III. Projet de fonctionnement.....	9
IV. Les moyens.....	13
V. Le trousseau.....	15
VI. Programme du stage.....	16

I. DESCRIPTIF DU STAGE

L'ORGANISME :

Le Comité Nord de Handball est une association de loi 1901 créée en 1969 et affiliée à la Fédération Française de Handball. Le siège est situé au 26 Rue Denis Papin, 59650 Villeneuve d'Ascq.

Elle a pour objet la promotion et la diffusion de l'activité Handball sous toutes ses formes. Cela sur le ressort géographique du Département du Nord, dans le cadre de la délégation reçue selon les dispositions de l'article 6.1 a) des statuts de la Fédération Française de Handball et en relation avec la Ligue des Hauts-De-France de Handball.

L'association a été déclarée en préfecture du Nord sous le n° Siret **328 321 377 00041**

Président : **Jean-Luc Bocquillon**

Contact : **5759000@ffhandball.net**

Téléphone : **03.20.59.92.51**

Numéro organisateur du séjour Comité Nord de Handball : **0590RG1376**

EN TANT QUE COMITÉ, NOS MISSIONS SONT :

- Promouvoir la pratique du Handball et ses disciplines dérivées (Handfit, BeachHandball...) sur le département.
- Assurer un rôle éducatif et social auprès de nos pratiquants à travers nos championnats, nos interventions en milieu scolaire et nos événements.
- Organiser et gérer les championnats départementaux
- Accroître le nombre de clubs et de pratiquants
- Détecter et former les meilleurs jeunes éléments du département, dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral.

Retrouvez d'autres informations sur notre structure via notre site internet : <https://comitenord-handball.fr/documents-utiles-comite/> (Statuts, règlement intérieur...)

OBJET DU STAGE

- Typologie : Stage sportif avec hébergement en pension complète
- Tarifs : semaine du 25 au 30 Août : 490 euros TTC
- Lieu : Parc Départemental de Nature et de Loisirs d'Oihain à Maisnil-lès-Ruitz

OBJECTIFS DU STAGE

- Eduquer par le sport : Respect, humilité, effort, plaisir
- Rencontrer : Mixité, esprit d'équipe
- Responsabiliser : Développer l'autonomie et la solidarité
- Jouer : Ambiance, partage, plaisir

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU STAGE

Semaine du 7 au 12 Juillet : Groupe de 30 enfants avec mixité.

Public accueilli : Stagiaires nés 2010, 2011, 2012 et licencié(e)s au Comité Nord de Handball.

Situé dans le Pas-de-Calais, le Parc Départemental d'Olhain, propriété du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, s'étend sur les communes de Fresnicourt-le-Dolmen, Maisnil-lès-Ruitz et Rebreuve- Ranchicourt. Il s'implante au sein d'un massif forestier de 450 hectares. Il a été créé en 1973.

Que vous soyez amoureux des activités de plein air, à la recherche de sensations fortes, grand sportif ou que vous ayez tout simplement envie de vous détendre, le Parc Départemental d'Olhain nous accueille dans un cadre préservé de 200 hectares.

Les chambres sont spacieuses, modernes et fonctionnelles. Toutes les chambres disposent de salle de bain privée (WC et douche), les logements sont en dur, chaque chambre accueille 1 à 4 personnes.

II. PROJET PEDAGOGIQUE

11-14 ans

Tous les adultes présents sur le centre ont un rôle important à jouer pour le bon déroulement du séjour. Chacun doit toujours être disponible, volontaire, dynamique, motivé et porteur du projet du centre, afin d'atteindre notre objectif principal :

**Que chaque enfant passe de bonnes vacances,
Dans un lieu d'éducation privilégié et de qualité.**

Le projet pédagogique et l'organisation du séjour reposent sur des éléments de connaissance des enfants de 11 à 14 ans.

Pour que chaque enfant vive pleinement ses vacances et puisse y trouver source d'enrichissement, nous devons répondre à ses besoins :

- Ø Besoin de sécurité matérielle et affective
- Ø Besoin de développer son autonomie
- Ø Besoin de vivre à son rythme
- Ø Besoin de socialisation.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS :

Le stage d'été 2024 du Comité Nord a également pour objectif de sensibiliser les jeunes à la vie en communauté. Le respect des règles, le respect des autres, la répartition des tâches, les activités en groupe et l'hébergement en chambres, par groupe, concourent à atteindre cet objectif.

Le stage permet aux jeunes de mieux se connaître, de coopérer et de s'apprécier dans un climat de convivialité. Les groupes sont élaborés de manière que les jeunes et les moins jeunes, les garçons et les filles, s'associent et collaborent à la réalisation d'un projet commun.

Ce stage participe ainsi à un apprentissage au « vivre ensemble »

SECURITE MATERIELLE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT :

Ø Être et se sentir en sécurité :

- Matérielle : dans les locaux, les activités, les déplacements
- Affective : lieux et personnes inconnus, séparation de la famille

Ø Que les enfants connaissent bien les adultes de la colonie et réciproquement

Ø Connaître les règles de vie sur le centre

Ø Avoir des repères dans le temps et dans l'espace :

- Permettre les relations avec la famille (mail, sms...)

DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION :

Ø Respecter le besoin et l'envie de faire seul, à plusieurs, avec ou sans l'adulte

Ø Permettre de prendre des responsabilités et de les assumer

Ø Faire confiance et le dire

Ø Permettre de faire des choix, de décider pour soi, selon ses propres envies

Ø Permettre d'agir seul, en donnant les moyens de réussir ce qui est entrepris

Ø Tout est source d'apprentissage, dans le jeu comme dans la vie quotidienne

Ø Être conscient de ce dont ils sont capables

RESPECT DU RYTHME DE VIE DE L'ENFANT EN VACANCES :

Ø L'enfant en vacances doit pouvoir rompre avec le rythme de la vie sociale

Ø Il doit avoir la possibilité de dormir, se reposer, manger, jouer, rêver, flâner...suivant son rythme personnel

SOCIALISATION :

∅ Pour apprendre à vivre avec l'autre et à le respecter :

- Privilégier des relations de collaboration plutôt que de compétition

CONCEPTION DE L'ACTIVITE :

∅ Chaque individu a ses propres besoins en matière de rythme et d'activités

∅ Le jeu est une activité spontanée fondamentale chez les enfants. C'est au travers du jeu qu'ils découvrent le monde et les règles qui le régissent

∅ Les animateurs doivent dialoguer avec les enfants et décider ensemble des activités du lendemain ou des jours suivants

∅ Le choix d'activités doit être étendu, en permettant des activités individuelles ou collectives

ORGANISATION EN GROUPE D'AGES/NIVEAU ET PAR MIXITE :

∅ Les enfants répartis en 2 groupes d'âges et/ou de niveau et par respect de la mixité afin de mieux respecter les besoins et envies en matière de rythme de vie et d'activités

∅ À l'intérieur de ces groupes, pour favoriser la connaissance mutuelle, renforcer les possibilités d'échanges et aider les enfants à avoir des repères, chaque animateur s'occupe plus particulièrement d'un petit groupe pour la vie quotidienne

L'EQUIPE D'ADULTES :

Le projet pédagogique et ce stage sont élaborés par une équipe pluridisciplinaire composée : D'un directeur de centre, de deux conseillers techniques fédéraux (CTF), d'un éducateur sportif diplômé d'un DEUG STAPS option Handball, ainsi que d'un animateur sportif titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent. L'équipe encadrante possède l'ensemble des diplômes nécessaires à l'encadrement de mineurs durant cette semaine de stage.

Globalement, cette équipe pluridisciplinaire se distingue en 3 axes :

∅ **La direction** : Elle est garante de la réalisation du projet. La responsabilité globale du centre lui incombe. Outre les fonctions spécifiques de chacun, elle assume un rôle d'aide et de formation auprès des encadrants. Elle a le souci de les mettre en situation de réussite dans leur travail.

Elle coordonne l'ensemble des encadrants et gère la partie administrative et budgétaire du centre.

Ø **L'animation** : Elle est le noyau du centre car les animateurs vivent en permanence avec les enfants. Ils doivent être disponibles et à l'écoute des enfants. Ils assurent leur sécurité physique et affective. Ils sont là pour les enfants. L'équipe d'animation s'assure également d'avoir à disposition tout le matériel nécessaire à la bonne tenue des activités.

Ø **La technique** : Elle joue un rôle essentiel dans le bon déroulement du stage, et notamment par la qualité des séances Handball qui seront proposées. Ces séances sont élaborées en cohérence avec le projet pédagogique et le projet de fonctionnement.

LES OBJECTIFS SPORTIFS :

Le stage d'été 2024 a la particularité d'offrir un nombre important de pratiques sportives diverses et variées. Par ailleurs, les nombreux entraînements Handball, composés au plus juste des possibilités des stagiaires pourront leur permettre de retrouver un pic de forme et de retrouver les sensations handball avant le début de saison.

Le stage s'adresse à des jeunes handballeurs, déjà licenciés auprès du Comité Nord de Handball. Les joueurs et joueuses pourront être d'âge et de niveau d'expertise différents. Pour chaque tranche d'âge, l'hétérogénéité des jeunes est gérée par la constitution de groupes de niveau.

Des contenus globaux liés aux différentes pratiques sportives ou spécifiques au Handball seront proposés aux jeunes tels que : la découverte d'une nouvelle activité (Règles du jeu, objectif...), le développement des intentions propre à la logique de chaque activité (prise de décision, prise de risque, élaboration d'une stratégie individuelle et/ou collective...) mais aussi l'amélioration des capacités motrices et perceptives.

Ce stage pourra permettre à chaque stagiaire d'avoir une meilleure perception de son appétence pour les activités sportives et de son potentiel sportif, handball ou non.

Concernant l'activité Handball -raison d'être de notre stage- une observation initiale et un bilan final individualisés seront effectués avec chaque jeune afin de permettre pour chacun, la détermination de ses points forts et points faibles.

III. PROJET DE FONCTIONNEMENT

1 - Sécurité matérielle et affective de l'enfant :

C'est une exigence primordiale attendue d'un animateur et bien compréhensible des parents qui nous confient leur enfant.

Le fonctionnement en groupes et la présence d'un animateur de référence pour la vie quotidienne doit permettre aux enfants de bien connaître les adultes du groupe et réciproquement.

Le milieu et les activités sont pensés en fonction de la sécurité des enfants.

Sécurité matérielle :

Ø Sécurité lors des activités, dans les locaux, lors des déplacements

Ø Elle est de tous les instants.

Sécurité affective :

Ø Attitude calme des adultes en toutes circonstances

Ø Informer l'enfant des règles de fonctionnement du centre ; présence d'un adulte la nuit en cas de problème, comment se passe le réveil...

Ø Sécuriser l'enfant qui se sent éloigné de sa famille, énurétique, qui a peur la nuit...

Ø En cas d'énurésie, l'animateur effectue avec l'enfant, dans la discrétion, le change du lit et des vêtements.

Ø Être à l'écoute de ceux qui ont besoin de se confier mais aussi de ceux qui se replient sur eux-mêmes.

Ø Favoriser ce qui sécurise l'enfant : peluche, doudou, photos...

2 - Développement de l'autonomie et responsabilisation

Ø L'enfant a envie et besoin de faire tout seul pour apprendre. Il faut lui donner les moyens de faire ce qu'il souhaite, dans la limite du raisonnable et de ses possibilités, et bien sûr sans négliger la sécurité.

Ø L'adulte est présent pour montrer, aider si l'enfant le souhaite et donner les moyens de réussir ce qu'il entreprend.

Ø Le centre de vacances est un lieu d'apprentissage à l'autonomie, dans tous les moments de la journée : se lever, s'habiller, se servir à table, utiliser un outil... sont des activités à la portée des enfants, même si cela nécessite de la patience, de l'organisation et un accompagnement.

Ø A table, cet accompagnement nécessite un adulte par table. Il faut inciter l'enfant à goûter, lui apprendre à se servir suivant sa faim afin de finir son assiette et à partager.

Ø L'enfant peut prendre en charge la préparation et la réalisation de certaines activités.

3 - Respect du rythme de vie de l'enfant en vacances

Il est essentiel de respecter le rythme de vie des enfants dans tous les domaines : temps de sommeil, temps calme, repas, douches...

Nous devons en particulier rompre avec les rythmes scolaires, n'oublions pas que l'enfant est en vacances.

Le réveil :

∅ La durée du sommeil varie avec l'âge

∅ Il faut donc veiller à ce que les premiers réveillés respectent le sommeil des autres (rôle de l'animateur de service)

∅ Un enfant qui se lève tard manque peut-être de sommeil (heure de coucher trop tardive, besoin d'une sieste)

Temps de repos et temps calme :

∅ Tout au long de la journée, l'enfant qui en éprouve le besoin doit pouvoir s'isoler, se reposer

∅ Les temps d'après déjeuner doivent permettre aux enfants de pratiquer des activités calmes, de redémarrer progressivement l'après-midi, de se reposer, voire de dormir.

Le coucher :

Faire en sorte que le coucher se déroule dans les meilleures conditions :

∅ Ne pas laisser passer les signes de l'endormissement

∅ Ne pas trop prolonger la veillée afin que les enfants aient un moment à eux dans la chambre sans avoir à les presser

∅ Pas de mise au lit punition ; dormir est un besoin vital pas une sanction.

Prendre son temps :

Mis à part certains horaires impératifs pour des raisons d'organisation (temps de repas) les enfants peuvent prendre le temps de faire les choses, tous ne vont pas à la même vitesse.

Nous veillerons au rythme des activités dans la journée et tout au long du séjour ; recherche d'un équilibre entre les activités calmes et les activités plus intenses.

4 - Socialisation :

∅ La colonie est un endroit privilégié pour apprendre à vivre avec les autres ; la vie collective oblige à tenir compte des autres et à les respecter.

∅ L'adulte doit apprendre à l'enfant le respect d'autrui, dans des situations simples comme le réveil matinal, la propreté des lieux, la conduite lors des repas, l'utilisation du matériel, le langage, le partage...

∅ La colonie est un endroit privilégié pour apprendre à vivre avec les autres ; la vie collective oblige à tenir compte des autres et à les respecter.

∅ L'adulte doit apprendre à l'enfant le respect d'autrui, dans des situations simples comme le réveil matinal, la propreté des lieux, la conduite lors des repas, l'utilisation du matériel, le langage, le partage...

5 - Hygiène

Il y a nécessité d'une collaboration étroite entre animateurs, assistant(e) sanitaire, lingère et intendant(e).

Hygiène corporelle :

∅ Une toilette quotidienne et complète tant au niveau de l'hygiène que du bien-être corporel

∅ L'enfant doit se brosser les dents matin et soir minimum

∅ Il doit se laver les mains chaque fois que nécessaire et en particulier avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes

∅ Les sous-vêtements (slip, maillot de corps, chaussettes) sont changés chaque jour après la douche.

∅ Le pyjama est mis au moment du coucher

Hygiène alimentaire :

∅ Le repas est un moment essentiel de la journée d'abord parce que se nourrir est vital ensuite parce que c'est un moment privilégié d'échanges

∅ A chaque repas il faut veiller à la façon de manger des enfants (quantités, variété des plats goûtés, comportements à table avec les autres).

∅ Le petit-déjeuner, repas essentiel, est souvent méconnu des enfants. Il faut veiller à ce que chacun mange et éventuellement leur apprendre à le faire

∅ Bien qu'il soit difficile de modifier leurs habitudes alimentaires, nous devons demander aux enfants de goûter, sans pour autant les tyranniser. Avec diplomatie et motivation, on y arrive.

Soins :

∅ Faire particulièrement attention aux enfants en traitement ayant des allergies ou des contre-indications

∅ Surveiller les « petits bobos » (éruptions, piqûres, démangeaisons, douleurs), le cuir chevelu (parasites).

IV. LES MOYENS

LES MOYENS MATÉRIELS :

Les enfants sont accueillis au parc départemental d'Olhain (<https://www.parcdolhain.fr/nous-decouvrir/>) Les activités sportives se déroulent dans un gymnase situé sur le site d'hébergement, ou sur l'ensemble du site concernant les activités réalisées par un prestataire extérieur, à savoir le parc départemental d'Olhain ou l'organisme Passion Aventure.

Aucun déplacement hors du site d'accueil n'est à prévoir. Les stagiaires profiteront également de tous les avantages en libre-service liés aux équipements du complexe.

L'ensemble du matériels nécessaires aux activités est prise en charge par le Comité Nord Handball, le Parc départemental Olhain et ses prestataires extérieurs ou l'organisme Passion Aventure (concernant l'activité Accrobranche). Cela exclu de l'équipement personnelle traditionnelle (Short, T-shirt, chaussures, chaussettes, maillot de bain...).

Du matériel d'animations divers sera également fournis par la structure organisatrice. Une trousse à pharmacie complète sera également constamment avec chaque groupe.

LES MOYENS COMMUNICATIONNELS :

Nous communiquerons sur nos stages à travers le mail, nos réseaux sociaux et notre site internet : <https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/> sur lequel vous pouvez retrouver divers documents administratifs comme

- Les conditions de vente, le règlement intérieur du stage, le descriptif du stage etc....

Ø Suivi de vos enfants

Un résumé des activités des stagiaires est envoyé 2 à 3 fois durant la semaine par mail aux parents (vérifiez l'adresse mail donnée). De nombreuses photos sont déposées durant le stage sur la page Facebook « Comité Nord Handball » que vous pouvez facilement rejoindre en utilisant votre moteur de recherche.

LES MOYENS HUMAINS :

L'équipe se compose d'un directeur de centre, de deux conseillers techniques fédéraux (CTF), d'un éducateur sportif, ainsi que d'un animateur sportif titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent. L'équipe encadrante possède l'ensemble des diplômes nécessaires à l'encadrement de mineurs durant cette semaine de stage.

1 Directeur, ses missions :

- Faire Appliquer les objectifs fixés par le projet pédagogique
- Organiser et animer les réunions de préparation et de bilan avec l'ensemble de l'équipe ;
- Evaluer le travail fourni par les animateurs et des entraîneurs ;
- Veiller au respect de règles de vie en collectivité ;
- Faire le lien avec les différents partenaires ;
- En charge du budget.

2 Cadres techniques diplômés handball, leurs missions :

- Préparation-animation et évaluation des séances handball

2 Animateurs (Titulaires DEUG Staps et Bafa ou équivalent), leurs missions

- Proposer aux stagiaires des activités qui permettent de répondre aux objectifs fixés par le projet
- Pédagogique ;
- Tenir compte du rythme de vie des stagiaires ;
- Assurer la sécurité physique, morale des stagiaires ; • Communiquer avec l'ensemble de l'équipe.

La quasi-totalité de nos encadrants est formée aux gestes de premiers secours (PSC1) afin d'encadrer les enfants dans les meilleures conditions et conformément aux dispositions en vigueur.

D'autres missions annexes pourront être assurés par nos encadrants comme la fonction de « photographe » afin de pouvoir relater au mieux la vie quotidienne du stage auprès des parents.

V. LE TROUSSEAU

- Ø Slip / Culottes au moins 8
- Ø Chaussettes au moins 8 (Sport et ville)
- Ø Pyjama 1
- Ø Tee shorts au moins 8 (Sport et ville)
- Ø Shorts au moins 4
- Ø Survêtement 1
- Ø Sweat shirt 2
- Ø Maillot (pas de short de bain) 1
- Ø Paire de chaussures pour le hand 1 (non neuve car risque d'ampoule)
- Ø Paire chaussures de sport extérieur 1 (non neuve car risque d'ampoule)
- Ø Tenue de ville au moins 1
- Ø Paire de chaussures de ville 1
- Ø Serviettes de toilettes 1
- Ø Nécessaire de toilette 1
- Ø Serviette de bain pour la piscine 1
- Ø Sac de sport 1
- Ø Sac à dos 1
- Ø Protections de hand (genouillère, coquille gardien) lsi nécessaire
- Ø Claquettes ou tongs 1
- Ø Vêtement de pluie 1
- Ø Casquette 1
- Ø Gourde 1
- Ø Crème solaire 1
- Ø Crème après soleil 1

VI. PROGRAMME DU STAGE

Durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les cadres du Comité Nord de Handball sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.